

G.D.S.A. 21



Pour la santé des abeilles en Côte d'Or,

Février 2015

Pourquoi un P.S.E. ?

Continuons à le faire vivre !

Le varroa

Une menace particulièrement présente cette année



Aethina thumida

Un nouveau danger à nos portes



Vous pouvez aussi nous aider !

L'information de terrain est utile !

Pourquoi un P.S.E. ?

Un Plan Sanitaire d'Élevage est un outil mis en place par un groupement d'éleveurs (en l'occurrence, d'apiculteurs) dans le but de faciliter la gestion des maladies animales, notamment parce qu'il permet l'accès à certains médicaments.

Rappelons que la vente et la distribution de médicaments, en France, est strictement réservée aux pharmaciens (et vétérinaires, uniquement dans le cadre de leur clientèle). Un P.S.E. est une sorte de contrat passé avec l'Etat dans lequel, en contre-partie d'une dérogation qui autorise un G.D.S.A. à distribuer un nombre restreint de médicaments, les adhérents s'engagent à un minimum de bonnes pratiques.

Parmi ces quelques contraintes, il y a la visite médicale : une consultation nécessaire avant de pouvoir délivrer ou renouveler un traitement. Ces visites, dans le cadre du P.S.E., sont réalisées par des spécialistes apicoles (anciennement A.S.A.) ou par un vétérinaire, et permettent de discuter des bonnes pratiques, voir d'améliorer les siennes, parfois aussi de détecter des problèmes, mais sont surtout l'occasion d'échange et de partage d'expérience.

De plus, le (très) gros intérêt pour les adhérents reste que, grâce au G.D.S.A., ils bénéficient de tarifs très avantageux sur les médicaments.

Notre P.S.E. stipule que tous les adhérents doivent avoir été visités au cours d'un intervalle de 5 ans. Nous arrivons à échéance du contrat dans 2 ans, et le taux de visites réalisées est aujourd'hui très insuffisant, ce qui risque de compromettre le renouvellement du P.S.E.. Aussi nous réitérons le souhait que chaque adhérent garde à l'esprit la bonne volonté de faciliter le travail des spécialistes apicoles en prévoyant au mieux les rendez-vous de ces visites (à terme, lorsque les visites n'auront pas pu être effectuées, la distribution de médicament devra être interrompue). Merci bien à tous.

Le varroa

Toujours lui : la vermine, ça s'accroche ! Et peut-être plus particulièrement cette année, ce petit parasite risque de faire parler de lui.

Pourquoi ?

D'abord parce que la population de varroas fin 2014 était, par endroit, très importante. L'hiver 2013-2014 fut particulièrement doux et les mois d'octobre, novembre (et même début décembre) 2014 ont été aussi exceptionnellement chaud : la saison a démarré tôt pour les parasites, et s'est prolongée encore d'un mois ou deux en fin d'année. Or, la croissance du nombre de parasites est exponentielle : il double en moyenne à chaque cycle de reproduction. Ainsi, si on gagne, par exemple, 20 parasites lors du premier cycle (on passe de 20 à 40), on en gagne 2000 (de 2000 à 4000) lors d'un cycle en fin de saison ... et 4000 encore si on prolonge d'un cycle !

Plusieurs cas d'effondrement de colonies ont été rapportés en automne dernier.

Lors d'infestation importante, un traitement unique n'est pas forcément suffisant (il n'élimine que 80 à 95% des parasites). Et par ailleurs, des résistances à une molécule peuvent aussi se développer.

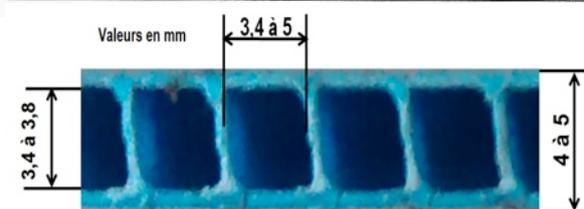
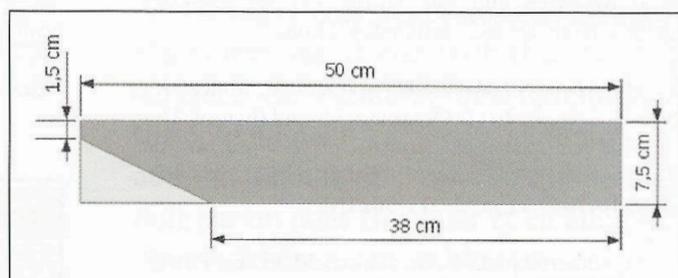
Alors soyez vigilants ! Surveillez vos ruches, contrôlez les plateaux (y a-t-il beaucoup de varroas tombés ?). Si ce n'est déjà fait, l'adoption du plateau amovible sous un fond grillagé est un moyen pratique qui facilite la surveillance. En cas de présence de parasites importante, il existe des moyens physiques simple à envisager pour réduire la pression parasitaire (élimination du couvain mâle, blocage de ponte ...). N'oublions pas non plus que les traitements seront d'autant plus efficace et pertinents qu'ils sont appliqués précocement (lorsque le nombre de parasites est encore contrôlable), c'est à dire juste après la récolte.

Aethina thumida

Et ce n'est pas fini

Un nouveau fléau menace à terme nos ruches ([à voir sur une vidéo canadienne](#)). Le petit coléoptère de la ruche, ce ravageur qui se nourrit des réserves et du couvain détruisant ainsi la récolte, a été identifié en fin de saison dernière dans le sud de l'Italie. Même s'il n'est pas encore à nos portes en Bourgogne, le risque de le voir apparaître en France durant la saison qui vient est loin d'être négligeable ... Mieux vaut être avertit.

Un moyen simple de détecter ce coléoptère (lorsqu'il arrivera) est de disposer des «pièges» dans les ruches que l'on souhaite surveiller. Il peut s'agir de piège du commerce, ou tout simplement d'une bande que l'on aura découpé dans une plaque de plastique ondulé d'environ 4-5 mm d'épaisseur, et dans les alvéoles de laquelle les insectes iront se réfugier ; on déposera ces bandes soit sur le plateau, soit au-dessus des cadres (selon la saison : placée sur le plancher, elle peut être retirée et inspectée aisément, mais en-dessous de 20°C, le coléoptère aura tendance plutôt à monter), et on les inspectera régulièrement.



(vue en coupe)



Schéma et photos tirés de *La Santé de l'Abeille* n°264 : Bandes pour détecter le petit coléoptère de la ruche, par Umberto Vesco + vue en coupe par A. Besson

Vous pouvez aussi nous aider !

Parce qu'une association ne vit que pour ses membres, et par ses membres.

Parce que pour informer, proposer, adapter une politique, il faut connaître ce qu'il se passe sur le terrain.

Alors, n'hésitez pas à faire remonter les informations : une mortalité hivernale importante, une mortalité suspecte, un soucis avec les médicaments, toutes ces anomalies méritent d'être connues et répertoriées.

En complément d'autres démarches éventuelles, un mail adressé au G.D.S.A. (secrétariat : secretariat.gdsa@free.fr ou vétérinaire : dr.labourdette@vetodi.fr avec pour objet *info-terrain*) nous permettrait d'en tenir comptabilité (si vous souhaitez être contacté par un spécialiste apicole, merci de le préciser ou de le joindre directement).

Par ailleurs, nous aimerions recruter des volontaires afin de tester l'efficacité des médicaments utilisés. Le principe est simple : il suffit de bien vouloir compter l'ensemble des varroas tués par le médicament par rapport au nombre total dans la ruche. Pour cela, il faut disposer d'un fond grillagé et d'un plateau amovible qui est relevé périodiquement pour comptage durant la période où le traitement est en place. Si vous avez prévu de traiter avec un produits distribué par le G.D.S.A., si vous posséder des plateaux amovibles et si vous êtes intéressés pour participer à ces tests, merci beaucoup de nous le faire savoir dès aujourd'hui.

A bientôt !

Dr Laurent Labourdette

vétérinaire conseil du G.D.S.A. 21